

## Sur des localités de *Polystichum aculeatum* au nord de Bergerac dans le Bas Périgord.

par André LABATUT(\*)

De plus en plus nombreux sont les botanistes de France qui paraissent avoir un faible pour les ptéridophytes et pourtant les ouvrages de synthèse sur ces plantes sont encore fort rares. Il n'est donc pas étonnant que l'étude réalisée par F. BADRÉ et R. DESCHATRES (1979) ait été accueillie avec autant de satisfaction par les amateurs de fougères. Assurément cette « liste et répartition générale des ptéridophytes de la France » doit donner un nouvel essor aux recherches et susciter de nouvelles découvertes.

Selon cette étude, *Polystichum aculeatum* est une espèce rare dans nombre de régions et notamment dans le Périgord et le Quercy. R. VIROT et H. BESANÇON (1978) « après plus de 30 années d'herborisations suivies » dans la région sont encore plus catégoriques : à leur avis, cette espèce, dûment distinguée de *Polystichum setiferum*, doit être considérée comme rarissime dans cette dition du Quercy-Périgord. Il peut donc être utile de signaler que l'on trouve cette espèce çà et là au nord de Bergerac dans le bas Périgord, certaines localités étant inattendues.

La présence de quelques spécimens de belle venue à flanc de talus abrupts et ombragés bordant certains ruisselets forestiers nous surprend moins que ces localités temporaires et d'apparence moins favorables, situées sur les coteaux eux-mêmes. Sur les « sables du Périgord », dépôts siliceux d'âge tertiaire qui recouvrent les coteaux situés au nord de Bergerac, se développait autrefois un très important vignoble ainsi que l'atteste, entre autres documents, la carte de Guyenne de BELLEYME de la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Peu à peu les dernières parcelles de cette « vinée nord » de Bergerac sont abandonnées. Certaines, subhorizontales ou situées au bas des pentes, sont susceptibles de conserver une certaine humidité. C'est lorsque celles-ci sont reconquises plus ou moins spontanément par le pin maritime que peut intervenir une intéressante flore de transition comprenant notamment *Polystichum aculeatum*. Selon son comportement habituel à basse altitude, cette fougère apparaît chaque fois en touffes très peu nombreuses, tandis que les autres espèces présentes, plus abondantes et aussi plus grégaires sont : *Asplenium adiantum-nigrum*, *Dryopteris filix-mas*, *Polystichum setiferum*. Parfois s'ajoute *Dryopteris dilatata*. Ces fougères croissent avec succès sur les billons, vestiges des anciens rangs de vignes, tant que le couvert des basses branches des jeunes pins maritimes demeure épais. Elles survivent mal aux élagages ou coupes sauf *Asplenium adiantum-nigrum* et *Dryopteris filix-mas*. *Polystichum aculeatum* semble être l'espèce la plus précaire, elle disparaît en tout cas lorsque les arbres atteignent un certain âge ; on peut donc suivre dans l'espace de quelques années l'évolution de ces stations de ptéridophytes au fur et à mesure que la forêt s'installe. Si la plantation de pins maritimes est menée scientifiquement (c'est ce qui se passe aujourd'hui) les arbres sont trop espa-

---

(\*) A.L. : Puypezac Rosette, 24100 BERGERAC.

cés pour fournir un couvert adéquat, les labourages ont fait disparaître les traces des rangs de vigne et les fougères n'apparaissent pas.

Relevé de localités de *Polystichum aculeatum* suivant les carrés U.T.M. kilométriques :

(il s'agit chaque fois d'un peuplement de pins maritimes sur ancienne parcelle de vigne, celle-ci attestée par la présence de rejets de ceps et traces des anciens rangs).

BK 9874	lieu-dit Touterive	commune de Bergerac
BK 9976	lieu-dit Langeat	commune de Maurens
CK 0073	lieu-dit Portail Rouge	commune de Bergerac

Chacune de ces trois stations abrite environ une demi-douzaine de touffes de *P. aculeatum* ; la localité suivante par contre, mérite plus d'attention. Sur une surface de moins de six ares se regroupent les cinq espèces de fougères déjà citées. *Polystichum aculeatum*, représenté par une vingtaine de pieds, est au moins aussi abondant que *Dryopteris filix-mas*. La morphologie de certaines frondes fait penser à l'hybride *Polystichum X bicknellii* (1). *Polystichum setiferum*, moins abondant, est également présent dans cette station fort intéressante pour la région. Une coupe rase intervenue récemment à l'extrémité de cette parcelle montre combien les fougères souffrent de l'absence de couvert. Les dernières touffes se dessèchent les unes après les autres :

CK 0574	lieu-dit Fourquet	commune de Lembras.
---------	-------------------	---------------------

On peut noter également une pinède au moins, d'où *Polystichum aculeatum* a totalement disparu au cours des dix dernières années, ainsi d'ailleurs que tous les autres ptéridophytes, remplacé par *Pteridium aquilinum*. Avec la fougère aigle, *Ulex europaeus*, *Ulex minor*, *Cytisus scoparius* ssp. *scoparius* et *Calluna vulgaris* se partagent le sous-bois de cette pinède :

CK 0475	lieu-dit Peyrot	commune de Queyssac
---------	-----------------	---------------------

Rappelons enfin que cet élégant *Polystichum* est rare dans le Limousin (Bull. Soc. Bot. du Centre-Ouest, tomes 6 et 9) ainsi que dans le département voisin de la Charente (communication de A. TERRISSE).

## BIBLIOGRAPHIE

- BADRÉ, F. et DESCHATRES, R. (1979). Les Ptéridophytes de la France : liste commentée des espèces. Taxinomie, cytologie, écologie et répartition générale. *Candollea* **34** : 379 - 457.
- CHASTAGNOL, R., CONTRÉ, E. et al. (1978). 5<sup>e</sup> sess. extr. SBCO. Bull. Soc. Bot. du Centre-Ouest, n.s., 1978, T. **9**.
- CONTRÉ, E. et DAUNAS, R. (1975). 2<sup>e</sup> sess. extr. SBCO. Bull. Soc. Bot. du Centre-Ouest, n.s., 1975, T. **6**.
- PAGE, C.N. (1982). The Ferns of Britain and Ireland. Cambridge.
- VIROT, R. (1962). 88<sup>e</sup> sess. extr. Soc. Bot. de France. Bull. Soc. Bot. Fr., T. **109**.
- VIROT, R. et BESANÇON, H. (1978). Contributions à la Connaissance Floristique de la Guyenne Centrale : *Aspidium lobatum*. Cahiers des Naturalistes Bull. N.P., n.s. **32** (1976) 1978 et addenda, n.s. **33** (1977) 1979.

(1) Un premier examen des spores fait par M. R. PRELLI vient confirmer cette hypothèse ; très irrégulières en taille et en forme, ces spores présentent l'aspect typique des spores d'hybrides.